

DÉPARTEMENT  
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT  
DE  
CASTELSARRASINEXTRAIT  
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN LE 04 novembre (04/11/2021)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 29 octobre, sous la présidence de Monsieur Romain LOPEZ, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

**ETAIENT PRESENTS :**M. Romain LOPEZ, **Maire**,M. Luc PORTES, Mme Any DELCHER, M. Jérôme POUGNAND, M. Pierre PUCHOUAU, Mme Stéphanie GAYET, M. Guy LOURMEDE, **Adjoints**,Mme Danièle SCHATTEL, M. Bernard MOUILLERAC, Mme Nicole LAFFINEUR, Mme Pierrette ESQUIEU, Mme Danièle PAPUGA, M. Georges SEGARD, Mme Marie-Line DESCAMPS, Mme Arlette CAZORLA, M. Philippe GARCIA, M. Michel ALBERGUCCI, M. Philippe LERMINEZ, M. Jean-Christophe THIERS, Mme Anne-Marie DUPONT, M. Frédéric GENRIES, Mme Jessie COTINET, M. Robert DUPARC, M. Jean-Claude LORENZO, M. Ignace VELA, M. Franck BOUSQUET, Mme Marie CAVALIE, Mme Estelle HEMMAMI, **Conseillers Municipaux**.**ETAIENT REPRESENTES :**Mme Claudine MATALA (représentée par Madame Stéphanie GAYET), Mme Sophie LOPEZ (représentée par Madame Danièle PAPUGA), **Adjoints**,M. Robert POMAREDE (représenté par Monsieur le Maire), Mme Laureen GONZALEZ (représentée par Monsieur Jérôme POUGNAND), M. Soufiane ACHCHTOUI (représenté par Monsieur Luc PORTES), **Conseillers Municipaux**.

Madame ESQUIEU est nommée secrétaire de séance.

12 – 04 novembre 2021

***12. Voirie rurale – programme des travaux de voirie 2021 –  
demande de subventions***

Rapporteur : Monsieur SEGARD.

**Vu** le code général des collectivités territoriales et notamment son article L2122-21

Monsieur le Maire propose le programme des travaux ci-dessous à effectuer pour l'année 2021 sur la voirie communale :

	Dénomination	Tronçons/travaux	Longueur à traiter (en m)	Largeur moyenne (en m)	Coût estimé TTC
1	Côte de l'Evêque	3339 m <sup>2</sup>	981	3,4	30.886,06 €
2	Côte des Lièvres	9377 m <sup>2</sup>	2757	3,4	80.874,72 €
3	Côte Saint-Michel	1023 m <sup>2</sup>	301	3,4	9.257,28 €
4	Chemin de Pesquié	4430 m <sup>2</sup>	1302	3,4	36.736,80 €
5	Chemin de Cantagrel	390 m <sup>2</sup>	128	3	3.311,40 €
6	Chemin du Fraysse-Bas	465 m <sup>2</sup>	155	3	4.450,20 €
7	Impasse du Sable	TOTALITE	220	4	8.600,52 €
8	Rue G. Sand	TOTALITE	131	5	5.068,80 €
<b>TOTAL</b>			<b>5975</b>		<b>179.185,78 €</b>
<b>BUDGET INVESTISSEMENT VOIRIE 2021 - TTC</b>					<b>197.154,81 €</b>

**Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,**

**AUTORISE** la réalisation des travaux sur la voirie rurale pour un montant estimatif de 179.185,78 € TTC selon le programme ci-dessus pour l'année 2021,

**SOLLICITE** les aides financières du Conseil Départemental du Tarn et Garonne pour la réalisation des travaux

Pour copie conforme

Moissac le 05 novembre 2021

Le Maire,

Romain LOPEZ

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter  
De la transmission en préfecture le :  
De sa publication et/ou notification le :